

loin qu'il atteignit la côte de la baie d'Hudson, en venant des colonies françaises par terre."

Jusqu'en 1659, nous n'avons pas perdu les traces de Chouart. En 1660, il est constaté que, par suite de son voyage au lac Supérieur, il tenait des Indiens certaines informations assez amples sur la baie d'Hudson, mais il ne l'avait pas visitée. Si c'est en 1662 qu'il s'y rendit par terre, il faut qu'il soit descendu par le fleuve jusqu'à Tadoussac et qu'il ait remonté le Saguenay, à l'instar des Pères Druillète et Dablon qui, l'année précédente, avaient tenté cette voie, assez praticable à tout prendre.

"A son retour, continue Jérémie, il encouragea quelques-uns de ses compatriotes à équiper un navire pour perfectionner cette découverte par mer. On le fit."

Le lecteur remarquera l'activité de Chouart, un type des anciens voyageurs. Tantôt sur les bords du St Laurent, tantôt en Acadie, ensuite explorant les pays de l'ouest, son existence est aux frontières, partout où il y a des découvertes à faire, de nouvelles connaissances géographiques à acquérir. Non content de voir la traite des pelleteries s'étendre des rivages de la terre acadienne au bassin des grands lacs, il rêve de visiter la baie d'Hudson et d'annexer ces territoires à la Nouvelle-France. Pauvre et sans protection, il ne doute cependant pas de la réussite. Découragé d'un côté, il reprend de l'autre avec une égale vigueur. En 1662, le Canada ne renfermait qu'un commencement de population, et n'offrait presque aucun aide pécuniaire aux explorateurs, pourtant ce simple sergent-major de la garnison des Trois-Rivières avait déjà parcouru nos quatre plus grandes provinces actuelles. Quand il lui faudra de plus risquer des voyages en France, il les entreprendra sans balancer. Amour de l'argent ou esprit d'aventure, il eut l'étoffe d'un homme d'initiative, résolu, clairvoyant et infatigable. Pour paraître avec honneur aux yeux de l'histoire, il lui a manqué, dans un moment solennel, de se rappeler qu'il était Français et qu'il se devait à sa patrie.

CXLII

Le 8 août (1) 1665, les quatre compagnies du régiment de Carignan et celle de volontaires canadiens, mirent à la voile et se dirigèrent vers le site de l'ancien fort Richelieu (bâti en 1642, détruit en 1647) où elles élevèrent de nouvelles fortifications—fondant

(1) Le 6 août est enregistrée aux Trois-Rivières la sépulture de... dit Lafleur, soldat de la compagnie du capitaine Fromont, tué par la décharge accidentelle d'une arme à feu. Cet individu n'est pas Pierre Couc dit Lafleur habitant des Trois-Rivières.